STENAY la forme

Sous les Arcades

Journal d'Information de la Ville de Stenay

Juillet/Août 2011

SOMMAIRE

1 • Editorial

2 • Point Infos Stenay

3 • Point Infos Stenay
- **Histoire administrative du Nord meusien**

4 • Centre socio-culturel

5 • Au cours du mois
- **Kiosque en fête**

6 • Etat-civil
- **Au Musée de la Bière**
- **Site Internet**
- **Manifestation patriotique du 14 juillet**
- **Maison des services**
- **Purge du réseau d'eau**
- **Cinéma**

7 • Urgences

8 • A votre service

EDITORIAL

La période estivale qui commence sera synonyme de début des réalisations du programme de travaux de voirie 2011.

Pour des raisons tenant à l'organisation de la circulation, les travaux d'assainissement de la rue Basse des Remparts ont été retenus comme prioritaires dans le calendrier d'exécution. Ils occasionneront une gêne importante, mais les riverains garderont la possibilité d'y circuler.

La prudence sera, bien entendu, de mise.

Sur cet axe de la rue Basse des Remparts, une prochaine commission doit valider ou non un projet de sécurisation. En effet, la vitesse excessive constatée, notamment des poids lourds, et l'accentuation de la fréquentation piétonne, en particulier des enfants empruntant la ruelle Charlotte en sortant de l'école, entraînent une dangerosité croissante que nous nous devons d'atténuer au maximum.

Ensuite, l'aménagement de la place et des rues du Général de Gaulle et Léon Lévy sera réalisé.

Pour la traversée de Cervisy, les travaux ne démarreront que plus tardivement et nous aurons l'occasion de revenir auprès des riverains.

Enfin, le fleurissement, vous l'avez remarqué, produit ses premiers effets visuels accueillants.

Pour nous encourager à faire mieux, nous sous sommes engagés dans le Concours de Fleurissement, notamment pour les giratoires de la Pierreuse et de la Bécasse. Le Parc de la Forge, malgré quelques individus écervelés qui ont décidé de piétiner les massifs de fleurs, et les différents ornements floraux dont ceux devant l'église sont, selon vos témoignages, très réussis.

Nous ne regrettons pas l'investissement pour les arrosages automatiques installés sur les banquettes du mur du cimetière, le giratoire de la Bécasse car les pluies des derniers jours ne nous font pas oublier la sécheresse du printemps.

Enfin, rappelons pour cette période estivale qu'un plan canicule existe et il est bien entendu recommandé d'avoir un ?il attentif sur les personnes isolées, susceptibles de souffrir en cas de canicule.

La Ville est à votre service si vous souhaitez bénéficier ou faire bénéficier un proche d'une attention particulière.

Bonnes vacances ici à Stenay, ou ailleurs, pour ceux qui partiront vers d'autres destinations.

Stéphane PERRIN.

Sous les Arcades

Directeur de la Publication :
Stéphane PERRIN

Adressez vos opinions et questions à :
"Sous les Arcades"
Mairie de Stenay 55700
Tél. 03 29 80 30 31
Fax 03 29 80 35 79

mairie.stenay@wanadoo.fr ou
archives.stenay@wanadoo.fr

Création et Impression : A.G.M. - Belleville-Verdun
certifiée IMPRIM'VERT

POINT INFOS STENAY.

LA RÉFORME TERRITORIALE EN QUELQUES MOTS.

Nous l'avons déjà plus ou moins évoqué, sans véritablement entrer dans le détail. Pourtant, la réforme des collectivités va profondément modifier le paysage institutionnel des collectivités en redistribuant les cartes de l'action locale, et perdre un peu plus, du moins au départ, le citoyen. Petit tour d'horizon d'une perspective qui se confond avec la réalité.

Le projet de l'État remis aux élus locaux, pour en débattre, propose la fusion en une seule communauté des trois communautés de communes de Montmédy, Val Dunois et Stenay. Composée de 66 communes, cette nouvelle structure représenterait plus de 18 000 habitants. Voilà pour le décor.

Si la définition du périmètre d'un territoire ne pose pas de problème particulier, tel n'est pas le cas de la question des compétences. En effet, le dispositif législatif impose aux communautés de communes qui se regroupent d'adopter les compétences de la communauté qui en a le plus. Ces compétences sont celles que les communes transfèrent vers la communauté, qui une fois qu'elle les a transférées, ne les exerce plus.

Des compétences oui, mais pour en faire quoi ? Pour quelles réalisations ? Avec quels moyens financiers ? Avec quels critères de décision et quelle gouvernance ? Sur le terrain, pour les citoyens que nous sommes les choses apparaissent plus ou moins clairement. Mais demain, qui sera notre interlocuteur ? Le maire, avec moins de pouvoirs de décision et gestion ou un président de la communauté de communes aux compétences étendues, dont l'agrégation l'éloignera forcément de la gestion au plus près des citoyens ?

Voilà un point de débat qui anime également les élus, car la mise en commun de compétences que le projet de l'État induit, n'est certainement pas neutre dans la gestion communale de demain.

Pour cela, un temps de réflexion supplémentaire sera nécessaire avant de s'engager à long terme et faire le choix le plus pertinent, avec cependant la volonté d'aller vers une coopération étendue.

› Procédure.

Les conseils municipaux et communautaires disposent de trois mois pour formuler un avis sur les propositions de l'État, soit jusque début août. Ces avis seront ensuite transmis à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale qui aura la possibilité d'amender la proposition de l'État, pour que fin décembre, l'arrêté de modification du périmètre des communautés soit pris.

JETTE PAS TA CLOPE.

Côté pile, la loi demandant aux fumeurs de sortir des espaces publics a du bon pour tout le monde. Il est vrai qu'il est toujours plus agréable de déguster son plat du jour sans les veloutes de fumée de son voisin de table. Côté face, on marche sur un lit de mégots.

Ah la la ! Fumeur, ce n'est pas une sinécure. Tu es montré de ce doigt accusateur voire vengeur. Déjà que tu ne peux plus fumer dans les bars, avec ton petit noir ou ton demi, voilà qu'on vient te chercher des noises parce que tu balances tes clopes partout dans la rue.

C'est bien comme cela que nous aurions pu traiter ce sujet, en victimisant le fumeur, ce paria de la société ! Oui mais voilà, si le sujet pouvait se prêter à une critique du genre, tel n'est pas le cas en réalité. Les services municipaux font le constat suivant « nous ramassons mille mégots pour 2 canettes ! ». Enfonçons une porte ouverte, la canette c'est plus facile à ramasser que le mégot. Le temps passé pour nettoyer la rue est plus important, donc coûte plus cher aux contribuables que nous sommes.
Il est vrai que le geste est banal pour le fumeur. Avant d'entrer dans un commerce, il jette sa cigarette dans le caniveau, poussant même le crime à le faire devant le bureau de tabac, dépourvu de cendrier à l'entrée. Car c'est bien là que réside une partie du problème. Les commerces et autres lieux sont très souvent dépourvus de cendrier extérieur à proximité de leur entrée. Loin de nous l'idée d'incriminer les commerces, car le fumeur n'est pas exempt de tout reproche, puisque le cendrier de poche, ça existe aussi.

Alors pour que tout le monde puisse vivre en société et sans gêner les autres, règle de bonne conduite essentielle, afin que le mégot ne finisse pas dans le caniveau, faisons tous un effort pour améliorer notre quotidien.

POINT INFOS STENAY.

›BRÈVES.

- Un drame rue Basse des Remparts a été évité de justesse le mois dernier. En cause, la vitesse bien sûr. Rappelons que la rue est limitée à 40 km/h. La municipalité réfléchit à améliorer la sécurité sur cet axe de circulation. Le projet d'un radar, qui prônera la pédagogie du procès-verbal, est à l'étude, ainsi que des aménagements de sécurité

- La commission environnement s'est réunie le 25 mai dernier sous la présidence de Monsieur Michel Collet, adjoint au maire. Au cours de cette réunion, la question des bancs publics a été abordée. Pas moins de 67 bancs sont déjà en place dans Stenay et la commission a décidé la mise en place de 3 bancs supplémentaires.

- La commission des finances s'est réunie le 17 mai dernier, pour étudier les demandes de subvention des associations. Si 2010 était la première année des nouveaux dossiers de subventions, 2011 était la consolidation. Si des progrès ont été apportés à leurs constitutions, des manques, parfois importants, ont pu être signalé. Des manques qu'il faudra combler pour les prochaines éditions.

- Le 17 juin dernier, à l'invitation du gouvernement, le Conseil Municipal de Stenay s'est réuni pour procéder à l'élection des délégués communaux pour les élections sénatoriales. Les représentants titulaires de Stenay sont Madame CESARINI Y., Mademoiselle THOUVENIN G., Messieurs LEGER D., NICALIN C., PRUDHOMME G., COLLET M., COLLET R., et les représentants suppléants sont Messieurs CROS JN., CULOT-PONCE H., SIRI S. et CLOPIER P.

HISTOIRE ADMINISTRATIVE DU NORD MEUSIEN

L'actualité estivale est marquée par les débats et les échanges concernant les modalités de la mise en place de la réforme des collectivités territoriales. L'histoire institutionnelle et administrative française présente de nombreux exemples qui ont considérablement transformé les territoires et notamment le Nord meusien.

La création des départements trouve son origine au lendemain de la Révolution française dès 1790. Le département de la Meuse comportait initialement 8 districts : Bar-le-Duc, Clermont-en-Argonne, Stenay, Commercy, Étain, Gondrecourt, Saint-Mihiel, Verdun.

Mais, la question des limites septentrionales du département a largement alimenté les débats. En effet, Sedan avait sollicité Stenay pour l'entraîner avec elle du côté des Ardennes toutefois sans succès.

La limite nord-ouest du département fut donc définie en reprenant pour l'essentiel les anciennes limites héritées du Duché de Lorraine et en tenant compte de la cession à la Champagne des baillages de Sedan, Mouzon, Carignan, Mohon et de la prévôté de Château-Regnault.

Proche de Stenay, des rectifications mineures ont été envisagées sous le titre de « Contestations entre la Champagne et le Clermontois ». Les Ardennes voulaient réunir les villages de Moulins-Saint-Hubert et Autréville-Saint-Lambert à la principauté de Sedan et offrir en échange Cesse, La Ferté, Bièvres et Lamouilly. Le projet n'aboutit pas, seule la commune de Lamouilly formant une enclave fut transférée à la Meuse.

Autre particularité, la localité de Cesse formait une enclave du baillage de Mouzon dans la Meuse. Dès lors, l'option de ralliement de Cesse à tel ou tel département fut laissée à la volonté de ses habitants, qui, après s'être réunis le 1er janvier 1790 optèrent pour un rattachement au département des Ardennes. Finalement, une loi du 11 avril 1821 rattacha Cesse au département de la Meuse après une énième tentative d'échanges infructueuse concernant Moulins-Saint-Hubert, Autréville-Saint-Lambert et Pouilly-Sur-Meuse.

En 1913, un projet fut élaboré tendant à créer un nouveau département, appelé département de la Chiers, en réunissant les deux arrondissements de Briey et de Montmédy (supprimé en 1926). Longwy aurait été le chef-lieu de ce département qui devait être subdivisé en cinq arrondissements : Longwy, Briey, Montmédy, Stenay et Conflans. La déclaration de guerre en 1914 mit un terme aux spéculations entourant ce projet.

Ainsi, l'histoire de notre territoire est riche de ces petites particularités dont certaines subsistent toujours. La dernière commune transférée en date est le village de Han-Devant-Pierrepont qui a été rattachée à la Meurthe-et-Moselle le 1er janvier 1997 alors qu'elle faisait jusque là partie du canton de Spincourt. Mentionnons aussi la commune de Othe (Meurthe-et-Moselle) qui présente le particularisme d'être enclavée actuellement dans le département de la Meuse, entre Marville et Montmédy.

CENTRE SOCIO-CULTUREL DU PAYS DE STENAY
LA MAISON DU PARC.

Pour tout renseignement, contacter la Maison du Parc au 03 29 80 39 08 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

■ LE P'TIT MONDE : Pour les enfants de moins de 6 ans :

- Mercredi de 13h30 à 17h00
- Jeudi de 09h00 à 11h30.

■ MICRO CRÈCHE : Du lundi au vendredi, de 07h30 à 18h30.

■ FOYER DES JEUNES : (Résidence Vauban). **UNIQUEMENT DE 14 ANS À 18 ANS :**

- **Mardi** de16h00 à 20h00
- **Mercredi** de 15h00 à 20h00
- **Jeudi** de 16h00 à 20h00
- **Vendredi et samedi** de 16h00 à 19h00 et de 20h30 à 22h30.

TOUS PUBLICS : mardi et jeudi (14h00-16h00).

Nombreuses activités sportives et culturelles : diverses créations, sports collectifs, sports individuels au Foyer des Jeunes (renseignements au 03 29 80 47 41).

■ LA BOUTIQUE DE LA MAISON DU PARC

est ouverte à tous les :

- **Lundi** (10h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00)
- **Mardi** (10h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00)
- **Mercredi** (10h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00)
- **Jeudi** (10h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00)
- **Vendredi** (10h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00)

■ ESCAP'ADOS 2011.

du lundi 4 juillet au vendredi 5 août.

Inscription en 3 étapes :

- Adhérer à la Maison du Parc (Centre Socioculturel du Canton de Stenay)
  Tarif : à partir de 12 € (03.29.80.39.08)
- Remplir et rendre les documents d'inscription au dispositif
  Disponible au Foyer des Jeunes du Canton de Stenay (03.29.80.47.41)
- S'inscrire aux différentes activités
  Programmation disponible à partir du 21 juin dernier.

Le programme propose environ 2 à 3 activités par jour du 4 juillet au 5 août.

Activités ponctuelles : de 2h à 3h, localement (ateliers créatifs, tennis, badminton,…)
Activités Mix : de 5h à 7h, avec déplacement (patinoire, piscine, ciné, laser game,…)
Séjour : du 18 au 24 juillet à Moineville

ATTENTION pour chacune des activités les places sont limitées
Les inscriptions se font au Foyer des Jeunes du Canton de Stenay
Mail : escap.ados@orange.fr
Téléphone : 03.29.80.47.41
Alors inscrivez-vous dès aujourd'hui pour être sur d'avoir des places pour vos activités favorites.

■❯Les nouveautés et les incontournables. :

- **MIX :** Roul'Matic, AccroCiné, Zooling, Fresh Glisse et Ciné Game.
- **Activités :** peinture sur casquette et sur tee-shirt, initiation Break Dance, Ecolo Prospectus
- **Séjour :** Moineville du 18 au 24 Juillet 2011
- **Chantier/Camp :** Centre Equestre de Marville du 2 au 5 Août 2011

■❯SORTIE EXCEPTIONNELLE au WALIBI BELGIUM le 13 juillet :

- **Lieu de dépôt du programme :** Csc de Stenay, Codecom du Canton de Stenay, Mairie de Stenay, Maison des Services, Foyer des Jeunes et quelques magasins et information auprès des mairies de toutes les communes.

■❯ **Attention,** il est maintenant possible de recevoir le programme directement chez soi par courriel, faites la demande sur **escap.ados@orange.fr**

Activités Enfants

Anniversaires
Mercredi après midi
sur réservation
Maison du Parc

Country
Mardi
(7ans - 12 ans)
20h00 - 22h00
Salle des fêtes

Danse modern jazz
Mercredi
14h00 - 15h00 (petits)
15h00 - 16h00 (grands)
Foyer Martinot

Escalade
(a partir de 7 ans)
Lundi
17h30 - 18h30 (débutants)
Mercredi
17h30 - 18h30 (confirmés)
Salle Polyvalente

Ateliers d'accompagnement

Atelier Bric'Art
Jeudi 14h00 - 15h30
Maison du Parc

Atelier d'Accompagnement Administratif
(Soutien pour remplir les documents, réalisation de CV et de recherche d'emploi)
Lundi 14h00 - 15h30
Maison du Parc

Plan d'Education Multimédia
Initiation à l'informatique
Jeudi
15h00 - 19h30
Maison du Parc

Activités Adultes

Danse country
Mardi
20h00 - 22h00
Salle Polyvalente

Club de marche
Jeudi
13h30
Rendez vous parking du Musée de la Bière

Escalade
Lundi 18h30 - 20h00
Mercredi 18h30 - 20h00
Vendredi 19h00 - 21h00
Dimanche 10h00 - 12h00
Salle Polyvalente

Ateliers Creatifs
Lundi
14h00 - 16h30
Maison du Parc

Broderie
Mardi
14h00 - 16h00
Maison du Parc

Ateliers d'écriture
Lundi
18h00 - 20h00
Maison du Parc

Scrapbooking
Lundi
14h00 - 16h30
Maison du Parc

Dentelle au fuseau
Mercredi
14h00 - 17h00
Maison du Parc

AU COURS DU MOIS

• Office de Tourisme : 5, place Raymond Poincaré - Tél. : 03 29 80 64 22 – Fax : 03 29 80 62 59 – Ouvert du mardi au samedi de 10h00 à 12h30 au centre-ville et transfert à la capitainerie du Port de Plaisance du lundi au dimanche de 14h00 à 18h00 (otsistenay@wanadoo.fr).

• Chaque dimanche et jour férié (hors sorties spéciales), sortie ornithologique avec la L.P.O de 09h. à 12h.. Rendez-vous au pont des Poteaux, à 1 km de Mouzay direction Dun-sur-Meuse. Tél. : 06 83 29 25 47.

• Chaque premier samedi du mois : marche de 10 km avec les Robinsons, ouverte à tous. Rendez-vous à 13h30 devant la salle des fêtes de Baâlon. (03 29 80 65 23).

JUILLET

- **Du 1er au 30 – STENAY :** Exposition *La Gourmandise* au port de plaisance (Bibliothèque Départementale).
- **Le 02 – STENAY :** Concert de jazz du Sunday Jazz Band au Musée de la Bière.
- **Les 02 et 03 – STENAY :** Représentation *Mon bel oranger* par Les Chats Bottés en Balade à la salle des fêtes.
- **Les 02 et 03 – LUZY-SAINT-MARTIN :** Fête des roses.
- **Du 09 au 31 – STENAY :** Exposition *Cinq années d'acquisitions et de restauration au Musée* au Musée de la Bière.
- **Le 09 – LUZY-SAINT-MARTIN :** Loto.
- **Le 10 – BEAUFORT-EN-ARGONNE :** Soirée couscous.
- **Le 12 – STENAY :** Visite contée au Musée de la Bière.
- **Le 13 – STENAY :** Orchestre de rue avec les Saltimbranks en soirée.
- **Le 13 – LUZY-SAINT-MARTIN :** Repas dansant avec orchestre et feu d'artifice.
- **Le 13 – MOULINS-SAINT-HUBERT :** Repas froid, retraite aux flambeaux et feu d'artifice.
- **Le 14 – STENAY :** Manifestation patriotique.
- **Le 14 – STENAY :** Brocante sur la place de la République (Moto Club).
- **Le 16 – LAMOUILLY :** Marché paysan au Gaec du Corday.
- **Le 19 – STENAY :** Visite contée au Musée de la Bière.
- **Le 23 – POUILLY-SUR-MEUSE :** *Fête de la Ruche* avec spectacle réalisé par les enfants et barbecue avec animation.
- **Les 23 et 24 – OLIZY-SUR-CHIERS :** Fête au village (bal, buvette, manèges…).
- **Le 26 – STENAY :** Visite contée au Musée de la Bière.
- **Le 31 – LANEUVILLE-SUR-MEUSE :** Brocante.

AOÛT

- **Du 1er au 31 – STENAY :** Exposition de Monsieur Luce et Ciel d'Art au port de plaisance (O.T.S.I.).
- **Du 1er au 28 – STENAY :** Exposition *La Gourmandise* au port de plaisance (Bibliothèque Départementale).
- **Le 02 – STENAY :** Visite contée au Musée de la Bière.
- **Le 04 – MOUZAY :** Cérémonie en hommage des Maquisards (Amicale des Anciens Combattants).
- **Le 07 – STENAY :** Grillades party au port de plaisance (Anciens d'A.F.N.).
- **Le 13 – CESSE :** Bal.
- **Le 14 – CESSE :** Bal.
- **Le 15 – STENAY :** Concours de pétanque, Grand Prix des Commerçants au boulodrome (ARDICOM).
- **Le 15 – CESSE :** Fête patronale.
- **Le 15 – INOR :** Brocante.
- **Le 20 – POUILLY-SUR-MEUSE :** Marché paysan chez Marie-Claude Guichard.
- **Les 20 et 21 – BEAUFORT-EN-ARGONNE :** Fête patronale.
- **Le 21 – HALLES-SOUS-LES-CÔTES :** Marche populaire par l'association Sous les côtes de Halles, des vergers pour demain.
- **Le 27 – MOUZAY :** Pèlerinage à la fontaine Saint Dagobert.
- **Du 27 au 30 – STENAY :** Fête patronale avec feu d'artifice au port de plaisance le 29, concours de pêche le 27 (A.A.P.P.M.A. de Stenay « Les Goujons de la Meuse »), jeu de la fête dans la cour de l'École Maternelle le 27 (A.P.E. 1er Degré) et concours de pétanque au boulodrome le 29 (Boule Stenaisienne).

KIOSQUE EN FÊTE.

Le vendredi 17 juin, Stenay a fêté son kiosque. Pour l'occasion plusieurs groupes de musique se sont retrouvés.
La fête a commencé dès 19h00 avec le quatuor de saxophones de l'école de musique. Puis, Tex'o, auteur-compositeur-interprète qui jongle avec plusieurs instruments, a entraîné, à lui seul, le public dans une ambiance de fête.
Territoire Jazz Quartet, composé d'un pianiste, d'un contrebassiste, d'un batteur et de Christophe Gerbeaux à la trompette et au chant, a ensuite fait voyager l'auditoire avec leur jazz bossa et, pour finir, des sonorités plus épicées ont été jouées par Morik, auteur-compositeur-interprète guadeloupéen, nancéen d'adoption, et ses musiciens.

Comme chaque année la manifestation a attiré un grand nombre de personnes et ce malgré le temps maussade. Ce rendez-vous annuel est toujours très attendu et le plaisir de partager des musiques d'horizons différents est toujours un régal.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES :
Ilona PASQUALI
Aaron LOUIS
Liana LAMBERMONT
Kubra EFE

PUBLICATIONS DE MARIAGE :
Mickaël BOUCHENY Raphaëlle CHOPINEAU

MARIAGES :
Alexandre BOSQUET – Noémie GRAICHE
Sylvain COUILLARD – Stéphanie LEGAND

DÉCÈS :
Pierre VALLET
Lucette MAYERUS Veuve UGOLINI

AU MUSÉE DE LA BIÈRE.

- **Le 02 juillet : Concert de jazz** du Sunday Jazz Ban, à 20h30. Entrée gratuite.
- **Du 09 juillet au 28 août : Exposition** *Cinq années d'acquisitions et de restauration au Musée*. Le vernissage aura lieu le vendredi 1er juillet. Entrée gratuite.
- **Les 12, 19, 26 juillet et le 02 août :** Visites contées à 14h30.
- **Les mercredis de juillet et août :** Visites guidées à 14h30.

SITE INTERNET www.parlaporte.fr.

Le site internet débuté en juin 2008 par Monsieur Julien Jacquet n'en finit plus d'attirer un nombre toujours plus important de visiteurs. Les nombreux évènements couverts depuis le début du printemps ont permis à « Par la porte » de dépasser les 70 000 connexions. Progressivement, le site s'enrichit avec notamment un graphisme revu et toujours plus de nouvelles rubriques et thèmes. Toute personne est invitée à contacter Monsieur Jacquet, si elle souhaite présenter une manifestation, un évènement au travers de son site internet, par téléphone au 03 29 80 66 58 et par mail : mino-jul@orange.fr

MANIFESTATION PATRIOTIQUE DU 14 JUILLET.

Le jeudi 14 juillet, à 11h00, dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes.

MAISON DES SERVICES.

La Maison des Services sera fermée à partir du **lundi 25 juillet jusqu'au lundi 15 août.** Réouverture le mardi 16 août.

ATTENTION : PURGE DU RÉSEAU D'EAU.

La prochaine purge du réseau d'eau potable aura lieu **le mardi 16 août.**
L'eau risque d'être troublée à la suite de ces opérations.
Les consommateurs sont invités à prendre les dispositions nécessaires afin d'éviter tout désagrément.

CINEMA LUX
DE MONTMÉDY
http://cinema-montmedy.com

THE TREE OF LIFE
(drame, fantastique)
Vendredi 8 (21h00), samedi 9 (21h00), dimanche 10 (14h30), mardi 12 (21h00).

OÙ VA LA NUIT
(drame) - Samedi 9 (15h00), dimanche 10 (17h30 et 20h00), lundi 11 (20h00).

LA CONQUETE
(comédie dramatique)
Vendredi 15 (21h00), samedi 16 (21h00), dimanche 17 (14h30), mardi 19 (21h00).

THE COMPANY MEN
(drame – VO sous-titrée)
Samedi 16 (15h00), dimanche 17 (17h30 et 20h00), lundi 18 (20h00).

RELÂCHE DU CINEMA JUSQU'AU 26 AOÛT.

HARRY POTTER 7
Partie 2
(fantastique)
Vendredi 26 (21h00), samedi 27 (15h00 et 21h00), dimanche 28 (14h30), mardi 30 (21h00).

LE CHOIX DE LUNA
(drame – VO sous-titrée)
Dimanche 28 (17h30 et 20h00), lundi 29 (20h00).

CINEMA LUX
DE MONTMÉDY
http://cinema-montmedy.com

SERVICE MÉDICAL DE GARDE :

Nuits - jours fériés – week-ends (du samedi midi au lundi 8h00),
En cas d'urgence, appelez le N° unique

0 820 33 20 20

SI URGENCE VITALE, APPELER LE 15

MÉDECINS

Dr DIDOT 03 29 80 36 40
Dr OLIVIER 03 29 80 32 00
Dr THINUS 03 29 80 33 22

AMBULANCES

Sté BECHAMP-LOLLIER
55700 STENAY
Tél. : 03 29 84 55 57

Ambulances CHEVANCE
55700 INOR
Tél. : 03 29 80 27 27

Ambulances DELSAUT
55700 BEAUCLAIR
Tél. : 03 29 80 68 06

TAXIS DU NORD MEUSIEN
13, rue de la Petite Fontaine
55700 LANEUVILLE S/Meuse
Tél. : 03 29 80 41 44

INFIRMIÈRES

Mesdames CLAUDEL, DI MARCO et SERVAIS
Rés. Vauban – 55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 48 47

Madame PRADARIES
28, Rue du Gal de Gaulle 55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 40 32

DENTISTES

Franck AUTIER
9, place Jean Ancel - STENAY
Tél. : 03 29 80 32 48

Jacques POINDRON
6, rue Docteur Sauce - STENAY
Tél. : 03 29 80 35 90

DIÉTÉTICIENNE

France DIHARS
5, rue du Petit Lavoir
HALLE-SOUS-LES CÔTES
Tél. : 06 73 51 75 36 / 09 52 79 26 06

KINÉS

Jean-Marc BASTIN
Résidence Vauban - STENAY
Tél. : 03 29 80 49 49

Denis VILLARET
11, rue Chanzy - STENAY
Tél. : 03 29 80 63 72

Stéphanie PRUDHOMME et Eloïse CHEVALIER
4, rue Général de Gaulle - STENAY
Tél. : 03 29 86 31 42

PODOLOGUE

Christophe HERMENT
10, Résidence Vauban
55700 - STENAY
Tél. : 03 29 80 45 73

ORTHOPHONISTES

Clotilde CAILLET-GIPEAUX
31, place de la République
55700 – STENAY
Tél. : 03 29 80 48 77

Martine EVRARD
10, Résidence Vauban
55700 – STENAY
Tél. : 03 29 80 38 18

VÉTÉRINAIRES

MM D. CORRA, D. EVERAERT, F. EVRARD et L. SARLET

Vétérinaires associés
2 bis, rue Ouvrage de Villy
55700-STENAY
Tél. : 03 29 80 62 19

PHARMACIENS

GARDES DE JUILLET

PHARMACIE LAURENT FERMÉE

- **Les 02 et 03** - Pharmacie MARC (Montmédy)
- **Les 09 et 10** - Pharmacie de la Place (Montmédy)
- **Le 13 au soir et le 14** - Pharmacie BOUCHÉ (Damvillers)
- **Les 16 et 17** - Pharmacie des Arcades (Stenay)
- **Les 23 et 24** - Pharmacie BOUCHÉ (Damvillers)
- **Les 23 et 24** - Pharmacie de la Place (Montmédy)

GARDES DE AOUT

PHARMACIE DES ARCADES FERMÉE

- **Les 06 et 07** - Pharmacie LAURENT (Stenay)
- **Les 13, 14 et 15** - Pharmacie MARC (Montmédy)
- **Les 20 et 21** - Pharmacie BOUCHÉ (Damvillers)
- **Les 27 et 28** - Pharmacie Val Dunois (Dun-sur-Meuse)

➜ **SOUS RÉSERVE CHANGEMENTS POSSIBLES AU COURS DU MOIS.**

ATTENTION : EN SEMAINE, LE RÉPONDEUR DE VOTRE PHARMACIEN DONNE LA PHARMACIE DE GARDE OU COMPOSEZ LE 3237.

ou www.3237.fr

Pharmacie du Val Dunois
17, Rue de l'Hôtel de Ville
55110 DUN-SUR-MEUSE
Tél : 03 29 80 90 36

Pharmacie des Arcades
16, Place Raymond Poincaré
55700 STENAY
Tél : 03 29 80 30 28

Pharmacie LAURENT
Place de la République
55700 STENAY
Tél : 03 29 80 30 70

Pharmacie de la Place
9, Rue Mabille
55600 MONTMEDY
Tél. : 03 29 80 11 34

Pharmacie MARC
15, Rue Mabille
55600 MONTMEDY
Tél. : 03 29 80 10 38

Pharmacie BOUCHÉ
35, Rue Carnot
55150 DAMVILLERS
Tél. : 03 29 85 60 29

• MAISON DES SERVICES
Résidence Vauban - 55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 26 81 - Fax : 03 29 80 26 82

A VOTRE SERVICE

Lundi : de 8h30 à 12h. et de 13h30 à 17h. Mardi : de 8h à 12h. et de 13h30 à 16h.30
Mercredi : de 9h. à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Jeudi : de 8h. à 12h00 et de 13h30 à 16h.30
Vendredi : de 8h30 à 12h. et de 13h30 à 17h.
Email : maisondesservices@stenay.com

SOCIAL – RETRAITE – LOGEMENT

• **A.D.A.P.A.H.** (03 29 79 05 84) : Le lundi et le mercredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et le vendredi de 08h00 à 09h30 et de 13h30 à 17h00.
• **A.D.M.R. :** Le lundi matin de 8h00 à 12h00.
• **A.M.I.E. :** Le mardi 12 juillet de 13h30 à 17h00. sur RDV au 03 29 86 56 23
• **AMIVIE :** Le lundi de 13h30 à 16h30 et le mercredi de 09h00 à 12h00 (Renseignements : 06 25 47 63 01).
• **C.A.U.E. :** Le jeudi 21 juillet et 18 Août à 09h00, un architecte est mis gratuitement à la disposition des particuliers, sur rendez-vous (03 29 80 26 81).
• **CENTR'AID** (soins aux toxicomanes) : Se renseigner à la maison des services.
• **C.R.A.M. (service retraite)** : Le mardi 2 Août de 10h00 à 12h00 sur rendez-vous au 3960.
• **C.R.A.M. (service social)** : Le mardi de 13h30 à 16h30 .
• **CROIX BLEUE :** Permanence d'accueil et d'écoute sur la prévention de l'alcoolisme les jeudis 21 juillet et 18 août de 14h00 à 16h00.
• **PERMANENCES D'URBANISME : Pas de permanences durant les mois de juillet et août.**
• **I.L.C.G.** – Instance Locale de Coordination Gérontologique : le dernier vendredi du mois, de 09h00 à 11h00 en Mairie.
• **SÉCURITÉ SOCIALE :** Le vendredi de 09h30 à 12h00. Borne de remise à jour « Carte Vitale » en pharmacie.
• **S.S.I.A.D. :** Le jeudi matin de 8h00 à 12h00.

ACCES AU DROIT

• **CEDIFF (Information juridique en droit privé)** : Le mardi 12 juillet de 13h30 à 16h30 et le lundi 18 juillet de 14h00 à 17h00.
• **CONCILIATEUR DE JUSTICE :** Les personnes doivent envoyer un courrier à Mr. Gabriel – 6 b, rue Fort de Vaux à Verdun pour expliquer le litige. Il leur répond ensuite avec une date de permanence à Stenay.

EMPLOI – FORMATION

• **PÔLE EMPLOI :** Se renseigner à la Maison des Services ou contacter le Pôle Emploi de Verdun (3949). Offres consultables sur place, actualisées le mercredi.
• **ASSEDIC :** Pas de permanence à Stenay. Renseignements au 3949 (numéro unique, ne fonctionne que d'un fixe), ou sur www.assedic.fr
• **KIOSQUE INFORMATION JEUNESSE :** En libre accès au Foyer des Jeunes.
• **MISSION LOCALE DU NORD MEUSIEN :** Les mardis, mercredis et vendredis de 09h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00, sur rendez-vous au 03 29 86 25 26.
• **POINT EMPLOI :** Les lundis et vendredis de 14h00 à 16h00.

CENTRE MÉDICO-SOCIAL
Avenue de Verdun (ancien bâtiment EDF)
55700 STENAY – Tél. : 03 29 80 32 34
Tél. : 03 29 80 32 34

• **PLANNING FAMILIAL :** Sur rendez-vous. Informations possibles au 03 29 80 32 34 du lundi au vendredi.

LOCAUX EX-GRETA
8, Rue de Münnerstadt – 55700 STENAY

• **CENTRE TABACOLOGIE / ALCOOLOGIE :** Pas de permanences pour juillet et août.

MAISON DU PARC.
B.P. 67 – 55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 39 08

Voir page 4.

PERMANENCES ET ACTIVITÉS DIVERSES

• **A.P.A.P.H. DU NORD MEUSIEN :** C.I.T.L. (03 29 80 37 49).
• **BIBLIOTHEQUE POUR TOUS :** Le lundi de 14h30 à 16h30, le mercredi de 15h00 à 18h00, le vendredi de 10h00 à 12h00, le samedi de 14h00 à 17h00.
• **CHIFFRES ET LETTRES :** Chaque vendredi à 14h00.
• **CHORALE :** Chaque mardi à 20h00.
• **C.F.D.T. – PRUD'HOMMES ET RETRAITES INTERPROS :** Les 1er et 3ème mercredis du mois de 17h00 à 18h30 - 3, Rue Chanzy – Stenay.
• **CGT – droit du travail :** Le vendredi de 10h00 à 12h00 (mairie).
• **CLUB DES ANCIENS :** Tous les jeudis de 13h30 à 18h00 (Résidence Vauban)
• **C.M.P.P. :** Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30.
• **ECOLE DE MUSIQUE :** Permanence du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00 et le mercredi de 9h00 à 12h00 – Rue Chanzy. En cas d'absence, s'adresser à la Maison des Services au 03 29 80. 26 81.

• **FITNESS :** Mardi de 18h00 à 19h00 et jeudi de 18h15 à 19h15 (renforcement musculaire), jeudi 19h15 à 20h15 (step).
• **MESSE :** Le dimanche à 10h30 en l'église paroissiale.
• **MUSEE DE LA BIERE :** Ouvert tous les jours de 10h00 à 18h00.
• **OBSERVATOIRE DU LOGEMENT :** Tous les jours de 08h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30 à la CODECOM (03 29 80 31 81).
• **OFFICE DE TOURISME :** Du mardi au samedi de 10h00 à 12h30 au centre-ville et transfert au port de plaisance du lundi au dimanche de 14h00 à 18h00 (03 29 80 64 22).
• **PEINTURE :** Chaque mercredi à 14h00.
• **PEPINIERE D'ENTREPRISES :** APPUI CREATION D'ENTREPRISES www.stenay-eco.fr – Chemin des Groseilliers – Tél. : 03 29 80 38 38.
• **PERMANENCES DU MAIRE ET CONSEILLER GENERAL :** Le samedi de 09h30 à 11h30. **Sauf les samedis 16, 23 et 30 juillet.**
• **SALLE SOUVENIR SAINT DAGOBERT** Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00.
• **SCRABBLE :** Chaque lundi à 14h00.
• **U.N.C.A.F.N. :** 7, avenue des Ardennes (03 29 80 36 45).
• **YOGA :** Chaque jeudi de 18h00 à 19h00 (Foyer Martinot).

POUR LE PROCHAIN BULLETIN, PENSEZ À DEPOSER VOS ARTICLES AVANT LE 16 AOUT

ATTENTION ! : Certaines dates peuvent changer. Renseignez-vous avant toute démarche.